

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

FACTURE

Centre de contrôle :

C.C.T.A. MAS
Z.A DE L'AIGUILLE

46100 FIGEAC

Tél : 05.65.34.40.80 Fax :

N° RC : B383813052 APE : 7701

Capital : 1 000,00 €

Client :

GARAGE MARTY
3019 ROUTE DE PARIS

46100 CAMBURAT

Véhicule contrôlé

Marque : CITROEN

Type : M10CTRV008V616

Type commercial : C3

N° Immatriculation : DH-688-LV

N° Série : VF7SC8HR4EW604759

Kilométrage : 127 836

N° Facture	Date	Client	Agrément Centre	Propriétaire
24078122	23/10/2024	22	S046D067	ARSEAA

Code	Désignation	Base HT	Qté	TVA %	TVA €	Remise %	HT €
VPCTGO	CONTRÔLE TECHNIQUE PÉRIODIQUE VP DIESEL	58,05€	1	20,00%	9,94€	14,29%	49,72€
OTC	Redevance OTC	0,28€	1	20,00%	0,06€		0,28€

Règlement	N° TVA INTRACOM. : FR25840345698 TVA sur les encaissements	Total H.T.	50,00€
Paiement à réception du relevé fin de mois Aucun escompte pour paiement anticipé Valable pour encaissement Uniquement client professionnel : en cas de retard de paiement, application d'un taux de pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.	Contribution forfaitaire collectée pour le compte et sur ordre de l'Organisme Technique Central (Arrêté ministériel du 4.10.91) Redevance versée à l'OTC : 0,34 €	Total T.V.A.	10,00€
		Total T.T.C.	60,00€

Les informations nominatives figurant sur la facture et la carte grise sont nécessaires au traitement de votre dossier par le réseau Dekra Automotive, responsable du traitement. Elles sont destinées aux autorités réglementaires habilitées et au réseau DEKRA Automotive pour développer et fidéliser sa clientèle. La loi du 6 janvier 1978 vous confère un droit d'accès et de rectification pouvant être exercé auprès de votre Centre.